

## Le District du Val-d'Oise de Football s'engage auprès des Clubs et des Volontaires

### Une Aide à la reprise de 100 € !

L'aide à la reprise consiste à un versement de 100 €, versée sur le compte club pour toute signature de contrat de volontaire service civique allant à son terme et participant activement aux missions et actions confiées par le DVOF pour la saison 2021 / 2022 (Une action PEF par mois) => 1 contrat service civique = 100 € versé par le DVOF en fin de contrat.

### Un programme d'envergure

Le District met en place un plan d'envergure pour encourager les clubs du Val-d'Oise à **accueillir et mobiliser** des jeunes volontaires services civiques sur les actions suivantes :

#### Promouvoir la féminisation



Remboursement de **350 €** pour chaque volontaire SC féminin recrutée sur un contrat de 8 mois minimum - remboursement en fin de contrat si ce dernier est réalisé dans son intégralité et limité aux 25 premières inscrites.



#### Aide QPV (Les quartiers dits « prioritaires » de la politique de la ville)



Dépassement du quota de 1% des licenciés autorisé pour des volontaires issus des QPV. Exemple : Club avec 100 licenciés peut recruter 1 volontaire SC (règle des 1%). Possibilité de recruter **un volontaire supplémentaire** si domicilié fiscalement en QPV.

+

Prise en charge financière totale des frais de **formations dirigeants, arbitres et techniques**.  
Limité aux 25 premiers inscrits



#### Valorisation des actions Programme Éducatif Fédéral (PEF)



**Remise de bons d'achat** pour du matériel sportif et éducatif aux meilleures actions et une récompense exceptionnelle (entre 500€ et 3000€), si action récompensée au niveau régional et/ou national



#### Renforcement de la formation des tuteurs



Formations des tuteurs au DVOF le samedi au District, avec prise en charge par le DVOF des coûts de formation

Nota bene : Les cas particuliers seront examinés par notre Comité de Direction